



PREREQUIS/PUBLIC

- Aptitude médicale au travail en hauteur.
- Personnel amené à intervenir sur des toitures, dans le cadre de travaux de maintenance, ou d'installation ou autres activités professionnelles nécessitant une présence en hauteur.



DUREE

14 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, démonstration et explication du formateur, manipulation du matériel, scénario et mise en situation.
- Matériel : plateau technique, EPI classe 3.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : CQP Technicien cordiste.



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM.
- Exercice pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur.
- Evaluer les risques de chutes selon le site et l'intervention.
- Savoir choisir les moyens de protection appropriés aux conditions de travail.
- Mettre en œuvre les EPI et les systèmes de sécurité contre les chutes de hauteur.
- Vérifier et entretenir son matériel.



PROGRAMME

THEORIE

1) La réglementation applicable au travail en hauteur

- Réglementation européenne et nationale.
- Statistiques nationales.
- Définition du travail en hauteur et des chutes de hauteur.

- Obligations des employeurs et des salariés.
- Droit d'alerte et droit de retrait.
- Le plan de prévention et le PPSPS.

2) Les moyens de protection collective contre les chutes

- Les équipements permanents.
- Les équipements temporaires.
- Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP).

3) Les équipements de protection individuelle contre les chutes

- Harnais d'antichute.
- Systèmes de maintien au travail.
- Systèmes d'arrêt des chutes.
- Antichutes mobiles.
- Absorbeurs d'énergie.
- Connecteurs et longes.

4) Les points d'ancrages et amarrages

- Points d'ancrage.
- Les amarrages.
- La ligne de vie.

5) Conséquences d'une chute

- Facteur de chute.
- Force de choc.
- Effet pendulaire / Tirant d'air.
- Organisation des moyens de secours.

6) Maintenance des EPI antichute

- Vérification et contrôle des EPI.
- Règles d'entretien et de stockage.

PRATIQUE

- Vérification des EPI avant utilisation
- Réglage et utilisation des EPI antichute et de maintien
- Mise en place d'une échelle de sécurisation
- Installation d'une ligne de vie
- Utilisation des différents ancrages sur toiture



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 6 pers) : dates et horaires choix. La formation doit avoir lieu sur le site de l'entreprise.
- En inter-entreprises : pas de session inter.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



TAUX DE REUSSITE

100%



TAUX DE SATISFACTION

99%